

Perspectives

N°19/181 – Mensuel – 23 octobre 2019

FRANCE – Travail temporaire : Tendances à fin-octobre 2019

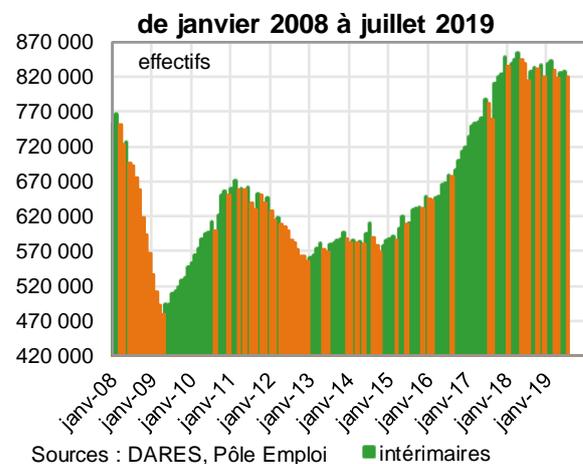
Synthèse

Historiquement, il existe une bonne corrélation entre les évolutions de l'activité économique et les effectifs de salariés intérimaires, tant en France que dans les principaux pays autorisant le travail temporaire. L'analyse des données montre que les évolutions de l'intérim devancent de quelques mois celles du PIB, tant dans les phases descendantes qu'ascendantes du cycle.

Dans ce contexte, une observation de l'évolution des effectifs intérimaires peut indiquer une orientation des tendances de l'activité économique, à défaut de permettre d'apprécier l'amplitude des évolutions.

Les données disponibles à la date de publication du présent bulletin mettent en évidence une accélération dans le mouvement de reprise engagé depuis le second semestre 2013. Le plafond des 650 000 ETP sur lequel butaient les effectifs intérimaires a été notablement enfoncé au troisième trimestre 2016 pour crever la barre des 700 000 ETP. Les niveaux actuels dépassent les plus hauts de 2007. Longtemps résistant, et peut-être à cause des niveaux atteints, le moral des professionnels du secteur marque une baisse de régime depuis quelques mois, traduisant des inquiétudes sur le déroulement des prochains mois.

Population intérimaire en France :



Sur ces dernières années, les effectifs mensuels de salariés intérimaires (en équivalent temps plein) ont largement reflété les évolutions de la conjoncture nationale. Depuis 2008, les effectifs ont atteint deux points bas : l'un en mars 2009, l'autre en octobre 2012. Entre ces deux points, le marché de l'intérim a connu un redémarrage progressif et quasi-continu pour atteindre un pic en mars 2011, à un niveau néanmoins inférieur de 9% à celui des premiers mois de 2008.

Depuis le dernier point bas - soit depuis quatre-vingt-deux mois - le marché a connu vingt-neuf mois de baisse et cinquante-trois mois de progression. À fin juillet 2019, les effectifs s'élevaient à 819 900 intérimaires, soit un niveau supérieur de 0,1% à celui d'avril dernier et supérieur de 45,6% aux effectifs d'octobre 2012 (dernier point bas). Sur les trois derniers mois, on dénombre deux mois de progression.

Tendances à fin octobre 2019

Effectifs intérimaires

En France, le volant intérimaire représente 3,5% de la population salariée du secteur concurrentiel.

Sur ces dernières années, les effectifs mensuels de salariés intérimaires (en équivalent temps plein - ETP) ont largement reflété les évolutions de la conjoncture nationale. Le point bas atteint en mars 2009 est inférieur de 35% aux effectifs de début 2008, suite à une baisse continue sur cette période.

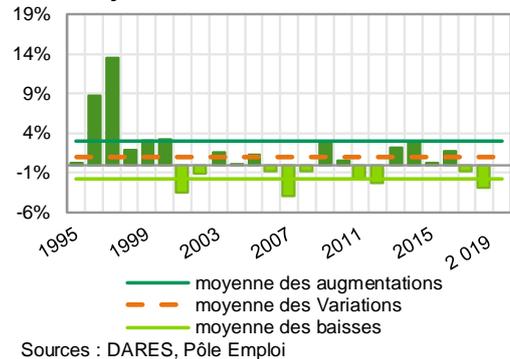
Le marché de l'intérim connaît ensuite un redémarrage progressif et quasi-continu pour atteindre un pic en mars 2011, à un niveau néanmoins inférieur de 9% à celui des premiers mois de 2008. Un mouvement de repli s'engage ensuite jusqu'en octobre 2012, qui constitue un nouveau point bas inférieur de 17% aux effectifs de mars 2011.

Depuis le dernier point bas - soit depuis quatre-vingt-deux mois - le marché a connu vingt-neuf mois de baisse et cinquante-trois mois de progression. À fin juillet 2019, les effectifs s'élevaient à 819 900 intérimaires, soit un niveau supérieur de 0,1% à celui d'avril dernier et supérieur de 45,6% aux effectifs d'octobre 2012 (dernier point bas). Sur les trois derniers mois, on dénombre deux mois de progression.

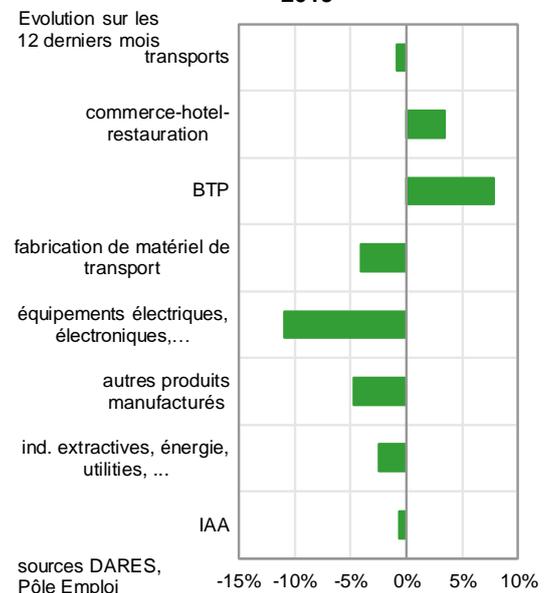
À noter que juillet apparaît comme un mois plutôt favorable pour l'intérim. Ainsi depuis la constitution de la série par Pôle emploi en janvier 1995, les effectifs intérimaires de juillet ont été supérieurs à ceux de juin dans 63% des cas. La baisse (1,0%) observée en juillet dernier est inférieure en amplitude à la moyenne des baisses observées sur les mois de juillet de la période 1995-2018.

Le marché a d'abord rebondi mollement après le creux d'octobre 2012. Le redressement s'est ensuite renforcé pour s'accélérer depuis le second semestre de l'année 2016. Dans la foulée, la dernière enquête de confiance des chefs d'entreprise du travail temporaire pour l'activité des prochains mois se situe en zone incertaine.

1995-2019 : variations des effectifs en juillet



Effectifs Intérimaires juillet 2018-2019



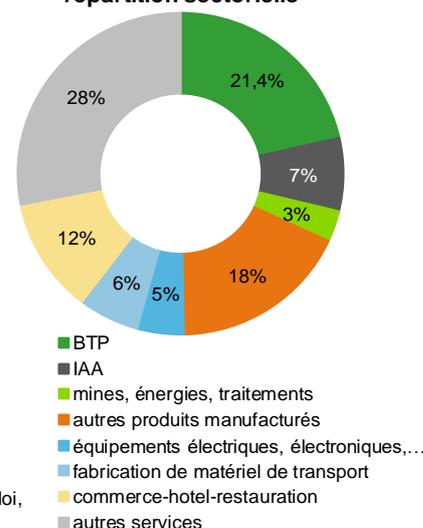
Tendances sectorielles

L'écart entre les effectifs intérimaires employés par l'industrie et ceux du secteur tertiaire se détend depuis le second semestre 2011. L'écart observé à fin juillet 2019 se situe sur des niveaux très bas et proches de ceux constatés en décembre 2016 et en janvier 2009.

Les segments industriels sont diversement affectés. Depuis le rebond d'avril 2009, l'essentiel de l'augmentation des effectifs intérimaires constatée dans l'industrie (74,9%, +135 917 intérimaires) a été absorbé par le segment des produits manufacturés (50,1% des intérimaires), celui des équipements électriques (9,7%) et celui du matériel de transport (23,6%), ces secteurs ayant été très pénalisés durant la phase de repli (mars 2008-2009). Dans le même temps, les effectifs absorbés par le secteur du BTP ont progressé plus modérément (59,5%). La progression dans les services (89,7%) est également en avance sur celle observée dans l'industrie.

En termes de variation mensuelle des effectifs : dans l'industrie, les industries manufacturières (0,1%) résistent, à l'inverse les fabricants de matériel de transport (-4,2%) connaissent un repli ; le BTP se replie ; le secteur des services divers se détache au sein du tertiaire qui souffre plus que l'industrie.

Effectifs Intérimaires en juillet 2019 :
répartition sectorielle



2019 vs 2018	emplois intérimaires jui-2018*	emplois intérimaires jui-2019	variation 12 mois	emplois intérimaires jui-19*	variation mensuelle
Emplois intérimaires	814 100	819 900	+0,7%	828 300	-1,0%
Industrie	332 153	318 121	-4,2%	321 380	-1,0%
<i>dont</i>					
IAA	60 243	59 853	-0,6%	60 466	-1,0%
ind. extractives, énergie, utilities, ...	26 051	25 417	-2,4%	26 506	-4,1%
autres produits manufacturés	152 237	145 122	-4,7%	144 953	+0,1%
équipements électriques, électroniques, ...	42 333	37 715	-10,9%	38 102	-1,0%
fabrication de matériel de transport	51 288	49 194	-4,1%	51 355	-4,2%
BTP	162 006	174 639	+7,8%	175 600	-0,5%
Tertiaire	315 871	323 041	+2,3%	327 179	-1,3%
<i>dont</i>					
commerce-hotel-restauration	91 179	94 289	+3,4%	97 739	-3,5%
transports	106 647	105 767	-0,8%	109 336	-3,3%
autres	118 045	122 985	+4,2%	120 104	+2,4%

Sources : Pôle Emploi, DARES

* éléments recalculés

Tendances régionales

On constate des évolutions notables dans l'évolution de la demande par bassin d'emploi. Depuis le point bas de mars 2009, la progression des effectifs a concerné pour 68% les sept régions identifiées (64% des effectifs). Parmi les régions identifiées, l'Ile-de-France, les Pays de la Loire et la région Auvergne / Rhône-Alpes ont absorbé pour plus de 58% des effectifs regagnés, les replis les plus importants étant observés dans les régions Centre - Val de Loire et Hauts-de-France.

En termes de variation mensuelle des effectifs, la région Auvergne / Rhône-Alpes résiste, tandis que les régions Sud et Hauts-de-France reculent significativement.

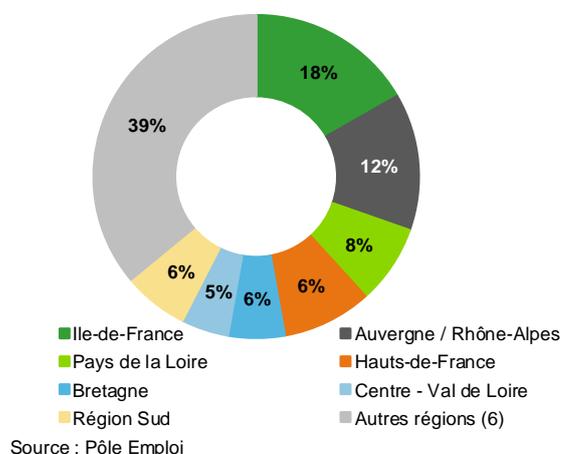
2019 vs 2018	emplois intérimaires jui-2018*	emplois intérimaires jui-2019	variation 12mois	emplois intérimaires jui-19*	variation mensuelle †
Emplois intérimaires	814 100	819 900	+0,7%	828 300	-1,0%
Ile-de-France	131 884	136 923	+3,8%	139 154	-1,6%
Auvergne / Rhône-Alpes	111 532	112 326	+0,7%	112 649	-0,3%
Pays de la Loire	64 314	64 772	+0,7%	65 436	-1,0%
Hauts-de-France	76 525	72 971	-4,6%	74 547	-2,1%
Bretagne	43 147	45 914	+6,4%	46 385	-1,0%
Centre - Val de Loire	40 705	38 535	-5,3%	38 930	-1,0%
Région Sud	51 288	53 294	+3,9%	54 668	-2,5%
Autres régions (6)	294 704	295 164	+0,2%	296 531	-0,5%

Sources : Pôle Emploi, DARES

* éléments recalculés

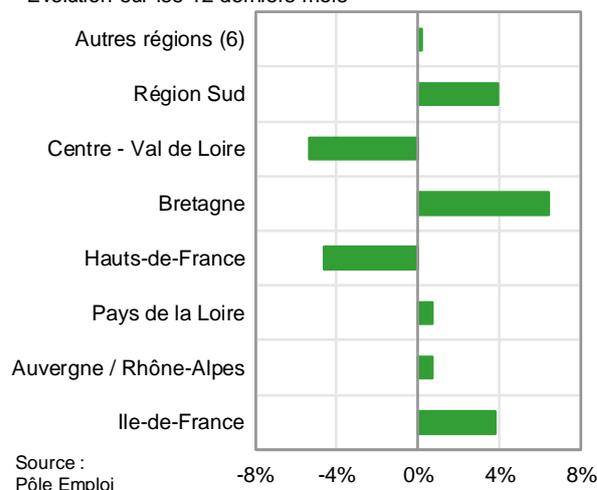
† provisoire Pôle Emploi

Effectifs Intérimaires en juillet 2019 : répartition géographique



Effectifs Intérimaires juillet 2018-2019

Evolution sur les 12 derniers mois



Approche macro-économique

Historiquement, il existe une bonne corrélation entre les évolutions du PIB et des effectifs intérimaires, tant en France que dans les principaux pays autorisant le travail temporaire. L'analyse des données montre que les évolutions de l'intérim devancent de quelques mois celles du PIB, tant dans les phases descendantes qu'ascendantes du cycle.

Dans ce contexte, une observation de l'évolution des effectifs intérimaires peut indiquer une orientation des tendances de l'activité économique, à défaut de permettre d'apprécier l'amplitude des évolutions.

La baisse notable de l'activité intérimaire en 2008 constituait le signal fort d'un ralentissement économique appelé à se prolonger en 2009.

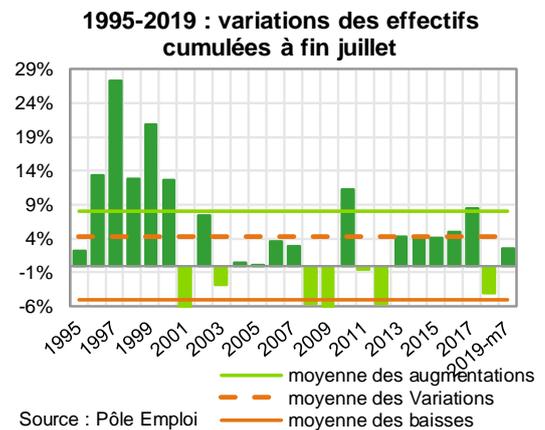
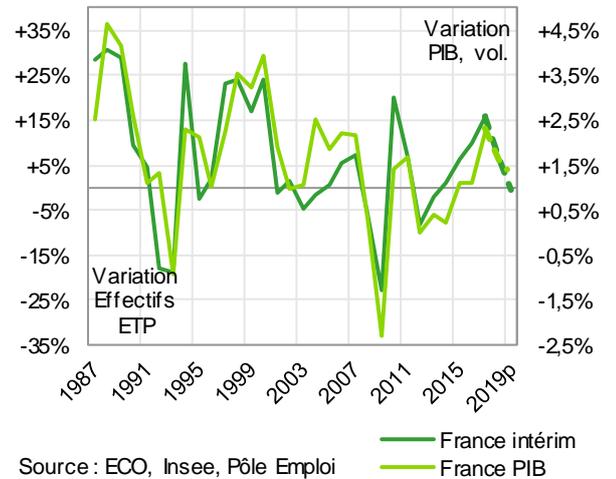
En 2010, la croissance des effectifs intérimaires s'est élevée à 20,1% en année pleine, ce changement d'inflexion confirmant le retournement de tendance de 2010. En 2011, la croissance des effectifs intérimaires s'élève à 6,6% en année pleine, compte tenu d'un mois de décembre en retrait sur celui de novembre.

Pour l'ensemble de l'année 2014, nos économistes (ECO) ont constaté une activité économique timide (+0,2%) dans la ligne de 2013, ce que reflète la progression très modérée des effectifs intérimaires.

Après une progression de l'activité économique voisine de 2,3% en 2017, nos économistes tablent sur progression de 1,6% pour 2018 ainsi que pour 2019. Ce scénario conduit à envisager un infléchissement du rebond des effectifs intérimaires observé durant les années 2017-2018.

Dans l'hypothèse d'une stabilisation des volumes du reste de l'année sur les niveaux de juillet, l'ensemble de l'année 2019 s'inscrirait en repli de 1,2% par rapport à l'année 2018.

Si l'on observe les performances cumulées du secteur à fin juillet des années de la période 1995-2018, sept exercices ont enregistré des baisses et dix-sept exercices ont enregistré des progressions (dont cinq années de baisse entre 2008 et 2018). À fin juillet 2019, l'évolution cumulée sur l'année correspond à une hausse (2,5%) qui se compare défavorablement à la hausse (8,6%) constatée à fin juillet 2018.



Marché du travail

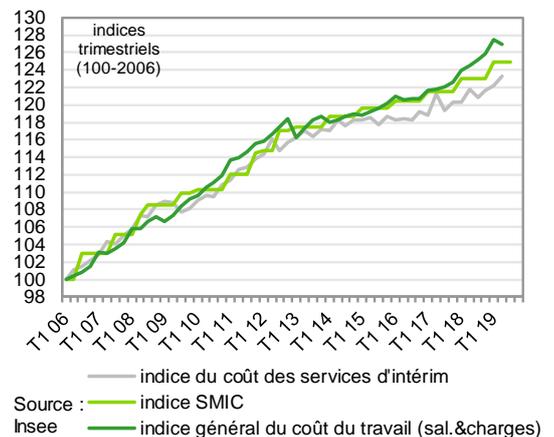
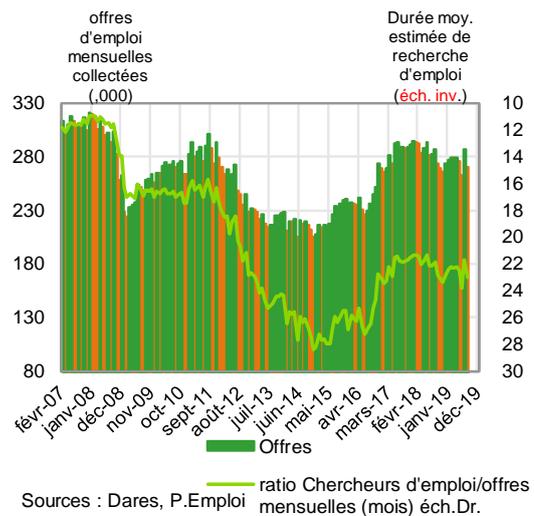
Après avoir connu un niveau stable voisin de 300 000 offres d'emploi mensuelles collectées jusqu'à la fin du premier semestre 2008, le marché de l'emploi a décroché pour se stabiliser sur un palier inférieur de 19%, avant de connaître une timide embellie au début de l'année 2011. Parallèlement, le ratio entre le nombre d'offres mensuelles et les effectifs mensuels sans emploi¹ - soit donc la durée théorique pour atteindre le plein emploi - s'est notablement détérioré passant d'un an en 2007 à près de dix-huit mois à fin 2010.

À fin août 2019, on dénombrait 287 100 offres collectées, soit une hausse de 7,9% par rapport au plus bas de l'année 2018 atteint en novembre dernier et une hausse de 3,6% par rapport au début de l'année 2018.

Depuis 2005, le niveau de prix des services d'intérim a progressé à un rythme annuel moyen de 2,1% qui recouvre une phase de relative stabilité entre le troisième trimestre 2008 et le troisième trimestre 2009.

L'indice général du coût du travail (salaires & charges) a évolué à un rythme annuel moyen de +2,7%. L'écart de progression entre les deux indices reflète - entre autres - l'impact des aides Fillon et réductions de charges sur les bas salaires à compter de 2009.

Parallèlement, le SMIC mensuel a progressé de 2,3% par an sur la période 2006-2014. La revalorisation contractuelle de début d'année s'est élevée à 1% en 2015, à 0,6% en 2016, à 0,93% en 2017, à 1,24% en 2018 et à 1,5% en janvier 2019.



¹ Les catégories -classées de A à E- recouvrent l'ensemble des chercheurs d'emploi : des demandeurs sans emploi (catégorie A) aux chercheurs en activité (catégorie E).

Entreprises de travail temporaire

Le solde mensuel de l'opinion des chefs des entreprises de Travail Temporaire sur les perspectives d'activité s'est notablement redressé sur l'année 2013, avant de retomber significativement en fin d'année.

L'année 2016 a enregistré dès le premier trimestre 2016 un redressement notable et significatif de l'opinion qui s'est retourné au second semestre. À fin septembre 2019, l'indice de confiance pour l'activité des trois prochains mois se réduit dans une zone d'incertitude défavorable. Relevons que le solde s'est amélioré de huit points par rapport au mois précédent, soit une amélioration demandant à être confirmée. Par rapport au mois de juillet dernier (trois mois), le solde est proche (supérieur d'un point).

Pour ce qui concerne les anticipations d'évolutions tarifaires, l'indice de confiance se situe dans une zone d'incertitude défavorable. Relevons que le solde s'est amélioré de douze points par rapport au mois précédent, soit une amélioration sensible demandant à être confirmée.

Au total, après une année 2018 achevée sur un sentiment plutôt favorable, l'année 2019 traverse pour le moment une période de doute.

Sur la période 2000-2007, le CA des affaires de travail temporaire a progressé à un rythme régulier voisin de 3,7% annuels pour atteindre un plateau en 2007 et 2008.

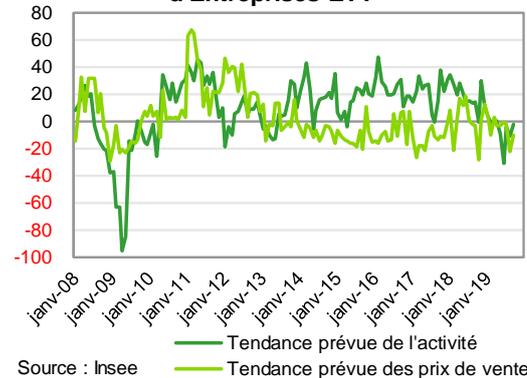
Conséquence de la crise, le secteur voit son activité s'effondrer de 23% en 2009 pour retrouver un volume d'affaires voisin de celui de 2000. En 2010, l'activité retrouve les niveaux de 2004, progressant de 7,1%.

En 2011, le volume d'affaires a progressé de 15% par rapport à 2010, se situant en retrait d'environ 4% sur les niveaux observés en 2007 et 2008. Cette amélioration correspond en grande partie à des augmentations tarifaires passées durant l'été à partir de mai et sans doute aussi à quelques effets de *mix*, les effectifs ETP (l'effet volume) n'ayant progressé que de 6,6% en 2011.

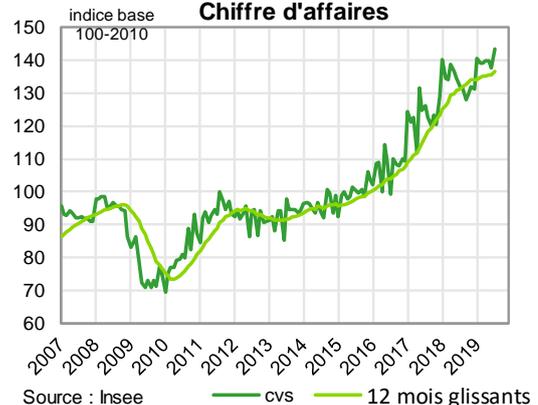
Sur les sept premiers mois de l'année 2019, le CA moyen est supérieur de 3,1% à celui de la période 2018 comparable. Cette évolution résulte d'un effet *mix*-prix favorable et d'effectifs en repli (-1,1%) par rapport à ceux des sept premiers mois de 2018.

Le bureau d'études Xerfi publie depuis 2009 un indicateur prévisionnel du risque de défaillances d'entreprises de formats PME et ETI pour plus d'une centaine de secteurs. Dans le cas du travail temporaire, le secteur a évolué jusqu'en 2012 dans une zone de risque moyen avant de décélérer notablement. Pour le moyen terme, le degré de risque resterait significativement contenu.

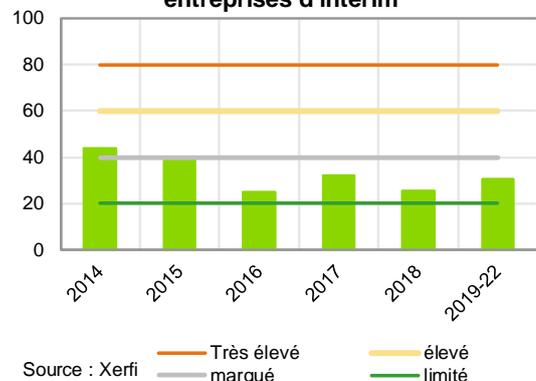
Solde d'opinion des Chefs d'Entreprises ETT



Chiffre d'affaires



Baromètre de risque Xerfi : entreprises d'intérim



Consultez nos dernières parutions en accès libre sur Internet

Date	Titre	Thème
18/10/2019	Allemagne – Scénario 2019-2020 : perspectives au T3-2019	Allemagne
18/10/2019	Monde – L'actualité de la semaine	Monde
17/10/2019	France – Scénario 2019-2020 : une croissance robuste malgré le ralentissement mondial	France
16/10/2019	Le piège des banques centrales	Monde
11/10/2019	Monde - L'actualité de la semaine	Monde
09/10/2019	Monde – Scénario macro-économique 2019-2020 : une fragile ligne de flottaison	Monde
04/10/2019	Monde - L'actualité de la semaine	Monde
03/10/2019	France – Projet de loi de finances pour 2020 : le déficit public est ramené à 2,2% du PIB	France
30/09/2019	France – Immobilier résidentiel : Évolutions récentes et perspectives 2019-2020	France, immobilier
27/09/2019	Monde - L'actualité de la semaine	Monde
24/09/2019	France – Établissement de santé : Tendances en septembre 2019	France, sectoriel
20/09/2019	Monde - L'actualité de la semaine	Monde
18/09/2019	La mue laborieuse du système politique espagnol	Espagne

Achevé de rédiger le 22 octobre 2019

Crédit Agricole S.A. — Pôle des Études Économiques Groupe

12 place des Etats-Unis – 92127 Montrouge Cedex

Directeur de la publication : Isabelle Job-Bazille

Rédacteur en chef : Bernard Monsigny

Documentation : Saadia Moussannif - **Statistiques** : Robin Mourier

Réalisation & Secrétariat de rédaction : Fabienne Pesty

Contact : publication.eco@credit-agricole-sa.fr

Consultez les Études Économiques et abonnez-vous gratuitement à nos publications sur :

Internet : <https://etudes-economiques.credit-agricole.com>

iPad : application **Études ECO** disponible sur l'App store

Android : application **Études ECO** disponible sur Google store

Cette publication reflète l'opinion de Crédit Agricole S.A. à la date de sa publication, sauf mention contraire (contributeurs extérieurs). Cette opinion est susceptible d'être modifiée à tout moment sans notification. Elle est réalisée à titre purement informatif. Ni l'information contenue, ni les analyses qui y sont exprimées ne constituent en aucune façon une offre de vente ou une sollicitation commerciale et ne sauraient engager la responsabilité du Crédit Agricole S.A. ou de l'une de ses filiales ou d'une Caisse Régionale. Le Crédit Agricole S.A. ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité de ces opinions comme des sources d'informations à partir desquelles elles ont été obtenues, bien que ces sources d'informations soient réputées fiables. Ni Crédit Agricole S.A., ni une de ses filiales ou une Caisse Régionale, ne sauraient donc engager sa responsabilité au titre de la divulgation ou de l'utilisation des informations contenues dans cette publication.